



CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DE GUINGAMP

Soirée débat Agriculture et Foncier

Synthèse des échanges

Intervenants :

1. *Accueil par Mme Mona BRAS, Conseillère régionale et Présidente du Conseil d'administration du lycée de Kernilien et M Julien KERFORN, Directeur du CFPPA*
2. *M Fabrice JAULIN, Directeur de Nature & Culture*
3. *M Olivier ALLAIN, Vice Président du Conseil régional à l'Agriculture et à l'Agroalimentaire*

La conférence a été accueillie au Lycée agricole de Kernilien par Mona Bras, Conseillère régionale et Julien Kerforn, directeur du CFPPA, Luc Vatin, le directeur du lycée ne pouvant être là.

L'ensemble de la séance a été marqué par une écoute très forte des participants entre eux. Les systèmes de production représentés étaient divers, allant du conventionnel au biologique. Tous les échanges entre acteurs ont été positifs et ont exprimé le souhait de travailler plus ensemble et dans l'échange sur la structuration agricole à venir.

En introduction

Georges Le Normand, président, indique que le Conseil de Développement du Pays de Guingamp a organisé le débat. C'est une instance de réflexion prospective qui, pour alimenter les travaux sur le schéma de cohérence territoriale, a proposé 3 conférences sur : la transition énergétique et les modes de vie (précédemment), l'agriculture et le foncier (aujourd'hui) et sur la revitalisation des centres villes (le 26 mai).

Un film réalisé par les élèves du lycée (lauréats pour cela du second prix du concours ALIMENTERRE 2016 organisé par le Ministère de l'Agriculture) portant sur le thème du futur de l'agriculture bretonne est présenté dans le temps d'introduction. Il peut être vu à l'adresse suivante : <http://kernilien.fr/index.php/fr/le-blog/seconde-et-stav/278-draw-my-future-life>

Intervention de Fabrice Jaulin, Nature et Culture

L'intervention de Fabrice Jaulin, Directeur de Nature & Culture est résumée dans le diaporama ci-joint (Diaporama AFTERRRES) qui lui a servi de support. En complément de ce support :

Nature & Culture est une association fondée il y a 25 ans par des agriculteurs dans une ferme du Morbihan et revendique donc une approche très positive du rôle de l'agriculture dans l'aménagement du territoire et le développement local durable.

AFTERRRES est un scénario de rupture, volontairement provocateur afin de générer le débat. Il implique une stabilisation drastique des surfaces agricoles et des modifications conséquentes de nos habitudes alimentaires. Ainsi l'inversion des parts du bol alimentaire entre protéines végétales (actuellement 38%) et animales (62%) est indispensable pour mettre en œuvre ce scénario : on produit beaucoup plus de protéines végétales à l'hectare que de protéines animales, ce qui permet de mieux utiliser le foncier. Un des effets collatéraux de cette évolution étant une amélioration conséquente de la santé des citoyens !

Aucun des systèmes actuels ne répond intégralement aux enjeux mis en évidence par AFTERRRES. Le scénario AFTERRRES prévoit, en 2050, de composer avec les différents systèmes de production agricoles : 10% de conventionnel, 45% de production intégrée (méthodes mixant les pratiques conventionnelles et alternatives) et 45% de bio. Le travail de Nature et Culture (« TERRE D'AVENIR

Vers l'agro-écologie ») confirme que des pratiques alternatives agro-écologiques viables sont déjà mises en œuvre depuis des années.

Dans ce scénario, l'emploi est préservé et même développé (+ 140 000 emploi) et le pouvoir d'achat du consommateur est amélioré (les protéines végétales sont moins chères que les animales).

Au-delà de l'approche purement technique, il y a un vrai besoin de mieux développer et articuler les savoirs des agriculteurs, de créer des « coopératives de cerveaux et de connaissances » pour produire mieux et plus efficacement.

La Bretagne n'a pas fait l'objet d'une déclinaison du scénario AFTERRRES car sa forte spécialisation dans les élevages porcin et avicole rend plus difficile la recherche de modèles alternatifs. Les régions qui ont été retenues pour expérimenter la mise en application du scénario se caractérisent par une plus grande diversité de productions.

Intervention de Olivier ALLAIN, vice-président du Conseil régional en charge de l'agriculture et de l'agro-alimentaire

Le diaporama ci-joint (Diaporama Région) présente les enjeux et les grandes orientations de la politique régionale agricole. En complément de ce document :

Olivier Allain se présente aussi en tant qu'agriculteur (naiseur engraisseur de vaches allaitantes), passionné d'économie et d'agronomie. Impliqué depuis longtemps dans les questions agricoles et agro-environnementales, il donne quelques exemples de ses pratiques agro-écologiques qui démontrent qu'il est possible de combiner forte production et peu de chimie.

Au préalable, il invite à noter les contradictions entre les enjeux de croissance économique – chômage/emploi – préservation du foncier. Par ailleurs, les menaces de réchauffement climatique sont désormais indéniables ainsi que les atteintes à la biodiversité. Les politiques publiques doivent intégrer ces problématiques.

Pour l'instant, le Conseil Régional répond surtout à l'urgence des crises et Jean-Yves Le Drian a demandé que soit mis sur pied 2 plans pour la Bretagne en relation avec tous les acteurs :

- Le plan porcs : doté de 30 millions d'euros. Il est essentiellement basé sur la compétitivité face à une concurrence très forte, et vise surtout la construction ou rénovation de bâtiments moins énergivores que ceux existant, en bout de course par manque d'investissement.
- Le plan lait : il sera présenté le 23 mai et sera doté de 50 M€. Il renforce les mesures agro-environnementales et climatiques. L'objectif est de diminuer la part d'ensilage et d'augmenter la part de plantes graines et de légumineuses, qui fixent l'azote de l'air pour produire des protéines. Cela introduit une autre forme de compétitivité (baisse des coûts de production) mais implique également un engagement sur des techniques plus complexes que dans le pur conventionnel. Il y a donc un besoin de former les agriculteurs pour les accompagner vers ces systèmes plus autonomes mais plus complexes.

Avec 450 installations/an pour 1100 départs, une production agricole de 8 milliards d'euros pour 34500 exploitations en 2010, un chiffre d'affaires de l'agro-alimentaire de 18 milliards d'euros et 84 000 emplois, le Conseil régional soutient l'installation et défend qu'il ne peut être question de supprimer l'élevage qui structure une grande partie de la production locale et les paysages.

L'objectif du Conseil Régional est de préparer et accompagner au mieux les agriculteurs aux évolutions à venir, de préserver les exploitations familiales et de permettre les installations.

Débats avec la salle

Le problème du prix des terrains reste central pour les installations. La SAFER joue un rôle essentiel dans le maintien des prix du foncier, même si son fonctionnement et ses critères sont parfois contestés par les agriculteurs. L'exemple des 1700 hectares récemment achetés dans le département

de l'Indre par un fond d'investissement chinois doit alerter les services publics sur la nécessité de renforcer les pouvoirs d'une structure garante d'un usage optimisé des terres agricoles.

C'est la souveraineté alimentaire de la France qui est en question à terme.

Concernant l'exportation des produits bretons, Olivier Allain rappelle qu'il n'y a plus désormais d'aide possible dans le contexte européen. Le risque majeur vient de l'Espagne qui entend doubler sa production de viande de porc et donc sa capacité à pénétrer les marchés avec des produits à bas prix.

Il faut rester conscient du grand écart sur les pratiques commerciales et le prix entre le développement important du « bio » d'une part et du « low cost » d'autre part. Ces deux extrêmes se renforcent actuellement. Le « bio » doit d'ailleurs rester prudent, car un fort développement entraîne le risque potentiel d'une chute des prix qui mettraient en difficulté le modèle économique des exploitations existantes. Les consommateurs ont aussi un rôle à jouer pour que les pratiques commerciales évoluent.

L'élevage est un enjeu majeur à double titre en Bretagne en termes d'emploi : il concentre beaucoup d'emplois et il n'existe pas de tissu industriel susceptible d'absorber d'éventuelles disparitions massives de postes. Pourtant, il faut prévoir un choc économique à plus ou moins long terme dans ce domaine.

La mutualisation, l'échange entre les différents systèmes est souhaité par tous. Chacun est conscient de la nécessité de modifier rapidement les pratiques agricoles. Certains participants se demandent toutefois si le Conseil Régional ne ménage pas trop les systèmes en place au détriment de l'agro-écologie. Pour le moins, la diffusion des principes de l'agro-écologie nécessiterait plus d'engagement et de soutien de la part des pouvoirs publics.

Depuis 20 ans, on constate la disparition des terres arables au profit de projets, notamment touristiques sur le littoral ou de zones industrielles, pour beaucoup non exploitées intégralement. Certains participants souhaiteraient faire remonter les avis des citoyens aux élus locaux en vue de changer ces pratiques et favoriser l'utilisation des friches industrielles ou locatives ou encore limiter la création de nouvelles routes. C'est bien à cet objectif qu'essaye de répondre le Conseil de développement en participant à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale.

L'intérêt général doit primer les intérêts individuels lors de l'établissement des documents d'urbanisme. L'évolution vers des documents intercommunaux (PLUI) va naturellement dans ce sens.

L'idée est émise par un participant que Conseil de développement mette en place un groupe de travail citoyen pour favoriser la concertation des acteurs sur la question de la préservation de la terre agricole, qui sont désormais des terres « rares ».

En conclusion

Fabrice Jaulin rappelle que bien que déjà très ambitieux, le scénario ATERRES mis en œuvre ne se traduirait que par une division par 2 des émissions de gaz à effet de serre. Or, pour limiter le réchauffement climatique, il est nécessaire de diviser ces émissions par 4 (Loi sur l'énergie de 2005) à échéance 2050.

Il souhaite un scénario ATERRES pour la Bretagne et reconnaît la difficulté de l'exercice, vu les particularités de l'agriculture régionale.

Olivier Allain confirme qu'au niveau de la Région, l'agriculture et l'agro-alimentaire sont une vraie ambition avec la volonté de s'inscrire dans l'excellence environnementale.

Mona Bras indique que le Lycée de Kernilien, va se lancer dans un CAP (contrat d'autonomie et de progrès) et devra prendre en compte ces nouveaux enjeux : pour les nouvelles générations, il faut de nouvelles techniques, une nouvelle vision, changer de logiciel.

Enfin, Julien Kerforn indique qu'il faut être sûr de l'orientation que l'on veut donner à notre agriculture, admettre que l'on est en mutation et se donner les moyens de l'accompagner.